n°105

VILLE LA-GRAND MAG

LE JOURNAL DES VILLAMAGNAINS

Douceur et nature dans la ville...

WWW.VILLE-LA-GRAND.FR - JANVIER - FÉVRIER 2020 - **N°105**

ÉDITO

Sécurisation du passage à niveau PN49

Cette fin d'année aura été riche en évènements autour de la mobilité.

Le Léman Express et le tram sont maintenant en service. Il appartient à chacun de nous de modifier nos habitudes pour mieux gérer le trafic routier et diminuer l'empreinte environnementale.

Au siècle dernier, la **création du réseau de voies ferrées** reliant la gare d'Annemasse à Thonon, coupe la commune en deux. Le lotissement de Cornières se construit entre les rails et le Foron et un pont « neuf » permet aux habitants de se rendre au centre du village.

Plus loin, c'est le **passage à niveau 49 qui assure la liaison entre la campagne et la ville.**

Emprunté quotidiennement par les pendulaires et les frontaliers, il deviendra un axe structurant de circulation, les automobilistes préférant la route de Juvigny plutôt que la rue des Voirons dont les feux de signalisation ralentissent le trafic.

Situé à proximité immédiate, l'établissement scolaire du Juvénat, s'agrandit. Aujourd'hui, près de 1 500 élèves traversent quotidiennement et plusieurs fois par jour ce passage à niveau. Avec l'arrivée du Léman Express, **le cadencement plus important des trains augmente les risques.**

En 2008, un premier projet prévoyait une voie de contournement de la route départementale D15, le long du Foron, pour rejoindre le pont Neuf, avec un passage uniquement en mode doux sous la voie ferrée.

En 2017, privilégiant la conservation d'un espace naturel et la réalisation du projet de renaturation de notre rivière entre Puplinge et Ville-la-Grand, une nouvelle étude est menée pour créer **un passage souterrain pour l'ensemble des trafics :** piétons, cyclistes, automobilistes et bus en même temps que la réalisation de la voie verte, parallèlement aux rails.

En 2019, le projet est techniquement réalisable. Le budget est estimé à 7 millions d'euros. **La Commune** rencontre les partenaires financiers : SNCF, État, Région, Département et Agglomération. **La Région** s'engage à 25% et l'Agglomération sur la partie cyclable. La Commune met à disposition le foncier mais ne peut investir seule le reliquat.

En novembre, malgré les mesures de sécurisation proposées (installation de filets sous barrières et prévention), les parents d'élèves inquiets se mobilisent et interpellent le Président de la Région venu présenter le Léman Express.

Une visite sur site permet à Laurent Wauquiez de se rendre compte de sa dangerosité. La Région double sa subvention et alerte les acteurs de ce projet pour résoudre cette situation.

D'autres travaux sont réalisés par **la SNCF** pour empêcher le contournement des barrières et **une rencontre a eu lieu en décembre. Le Département** pourrait s'engager sur la sécurisation de la route départementale croisant la voie ferrée. **Monsieur le Préfet** est attentif au dossier et **l'Agglomération** poursuit l'étude de la voie verte et des liaisons cyclables. Le directeur du **Juvénat** a déjà prévu une nouvelle sortie pour ses élèves. De son côté, **la Commune** s'engage à une présence policière plusieurs fois par jour, en complément de celle assurée au niveau de la traversée piétonne du contournement.

Nous sommes confiants dans la concrétisation de ce projet multi-partenaires.

Nous vous souhaitons le meilleur pour 2020.

Nadine JACQUIER, Maire de Ville-la-Grand

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI)

Un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) est en cours d'élaboration. Le RLPI permet de définir des règles pour encadrer l'implantation des dispositifs publicitaires visibles depuis la voie publique, mais aussi des enseignes apposées sur un bâtiment ou scellées au sol et des pré-enseignes.

La mise en place d'une réglementation unique à l'échelle de l'agglomération permettra une cohérence sur l'ensemble du territoire pour ainsi préserver le cadre de vie, tout en assurant un équilibre avec le droit à l'expression.

Le pouvoir de police en matière d'enseignes et de publicités restera de la compétence de chaque Maire pour une mise en œuvre individuelle dans chaque commune. La phase de concertation se déroule durant toute la durée de l'élaboration du projet.

Si vous souhaitez vous exprimer :

- Envoyer à mail à rlpi@annemasse-agglo.fr,
- Laisser un commentaire dans les registres disponibles à l'accueil d'Annemasse Agglo ou de la mairie,
- Ecrire par voie postale à l'adresse suivante : M. le Président, 11 avenue Emile Zola, 74100 Annemasse.

En savoir +
www.annemasse-agglo.fr

03 ZOOM SUR...
LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

04 PÔLE ÉDUCATION
30 ANS - CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

06 VIE CULTURELLE
SPECTACLE : LES AVENTURES DE MIMILE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES DÉCHETS EN CHIFFRES

Afin d'assurer un suivi sur les déchets produits au sein de l'agglomération, des caractérisations ont lieu régulièrement sur des bennes d'ordures ménagères et de tri sélectif.

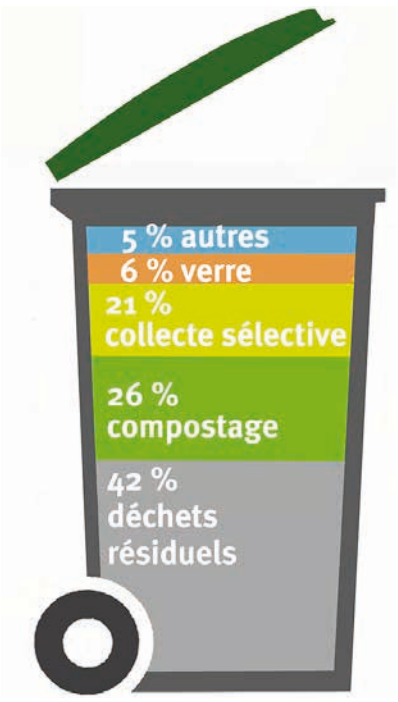

La caractérisation d'une benne consiste à dépouiller scrupuleusement le contenu de celle-ci, afin d'en déterminer la composition. C'est une photographie à un instant donné d'un flux de déchets, à la fois quantitativement (proportion des différentes matières présentes dans le bac) et qualitativement (type de déchets présents dans le bac pouvant être valorisés vers les filières adaptées).

Sur le territoire, 58% des ordures ménagères pourraient être orientés vers des filières de prévention ou de valorisation pour éviter les impacts environnementaux générés par l'extraction de matière première en favorisant le recyclage de l'existant :

- 21 % vers les collectes sélectives,
- 6% vers la collecte de verre,
- 26% vers le compostage ou la valorisation organique,
- 5% vers les autres collectes.

Il existe pourtant des solutions adaptées pour chaque déchet :

- Les emballages recyclables se collectent dans les bacs jaunes.
- Le verre se recycle à l'infini. Il est collecté dans les points d'apport volontaire www.ville-la-grand.fr/ma-mairie/le-plan-interactif-de-la-ville.
- Les déchets organiques (déchets issus du jardin et de la cuisine) sont valorisés lorsqu'ils sont apportés en déchetterie ou dans les sites de compostage collectif, dont un est à votre disposition au Moulin de Carra.
- D'autres déchets comme les gros cartons sont également recyclés en les déposant dans une des 4 déchetteries de l'agglo. Les textiles sont récupérés, triés et valorisés s'ils sont jetés dans les bennes « relais » dédiées.

L'ART EST UN JEU D'ENFANT

Les créations artistiques des enfants de Prés des Plans ont fait l'objet d'une exposition au Moulin de Carra durant tout le mois de novembre.

Les échanges de savoirs, le lien social, le partage au cœur de la nature ont été très appréciés. Durant les vacances d'automne, les enfants ont participé à deux stages nature au Moulin de Carra autour des thèmes : « dans la peau d'un petit trappeur » et « la nature en automne ».

Ils ont réalisé leurs propres jouets naturels ainsi que plusieurs petits mobiliers pour aménager leur espace de jeux extérieurs ou leurs cabanes (perchoir à oiseaux, étagère, fusain, feu, jeu de l'oie, memory des feuilles, qui est-cet arbre ?…). Ces créations ont complété l'exposition des œuvres des enfants de Prés des Plans.

Le Moulin de Carra propose aux enfants des stages nature de trois jours durant les vacances scolaires, avec un thème différent. Il accueille également les enfants le mardi soir lors des ateliers découverte, et les mercredis toute la journée.

Plus d'informations et modalités d'inscriptions auprès du PELS.

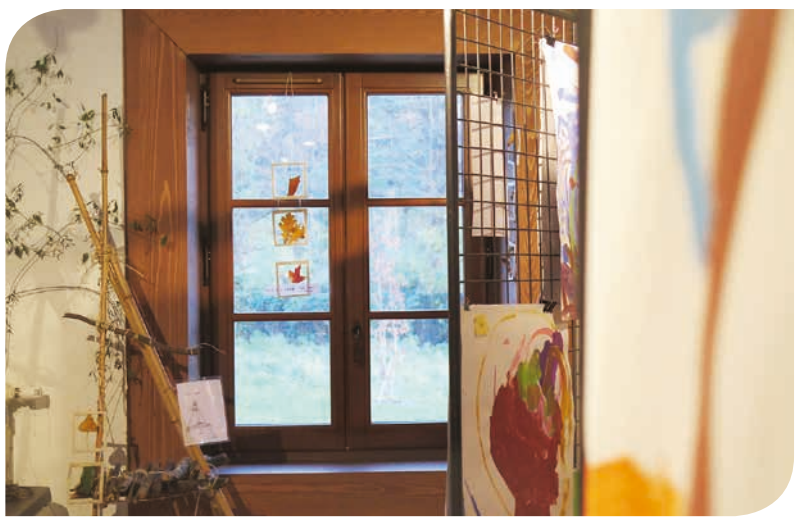

MOULIN DE CARRA : ENTRE CIEL ET TERRE, LES ARBRES

Fin octobre un chantier participatif a été organisé afin de repeupler le jardin du Moulin de Carra. Sous le soleil et dans une ambiance conviviale, l'équipe de volontaires a mis en terre 5 arbres : un hêtre, un charme, un saule, un chêne et un liquidambar.

Ces arbres, forts de leur cycle de 300 ans environ, offrent le plaisir de les rencontrer durant une partie de leur vie. Ils se réimplantent tranquillement dans notre paysage, pour notre bien-être et celui de la vie en général. Barrière au réchauffement climatique, ils prouvent encore leur absolu pouvoir sur la vie.

ÉCO-GESTE

DIY, KÉSAKO ?

Le DIY est l'abrégé de « Do It Yourself », terme anglais devenu le concept de « Faire par soi-même ».

Cette philosophie vise à créer, fabriquer, réparer, en bref faire avec ses mains en cuisine, décoration, vêtements, bijoux, produits d'entretien, cosmétiques…

C'est un retour en force du « fait maison » d'une époque ancienne, avec la dimension plaisir en plus.

Passe-temps pour les uns, mode de vie pour les autres, le DIY permet de consommer autrement en recyclant, récupérant, détournant des matières et des objets.

Dans ce numéro, découvrez comment fabriquer un dentifrice naturel qui évite les différents composants chimiques parfois contenus dans les tubes vendus dans le commerce.

Temps de réalisation : environ 10 min (conservation : plusieurs mois)

Ingrédients pour un pot de 90 g :

- 60 g d'huile de coco
- 30 g de carbonate de calcium (blanc de Meudon) ou d'argile blanche ou verte en guise d'abrasif léger, ne rayant pas l'émail
- 4 gouttes d'huile essentielle de menthe verte ou de citron

Matériel nécessaire :

- un petit bol
- une cuillère stérilisée
- un pot en verre (mieux que le plastique)

Recette :
Simplissime ! Mélangez le tout dans un bol et transvasez dans un pot hermétique. Vous pouvez jouer avec les quantités en fonction de la texture souhaitée mais attention, n'abusez jamais des huiles essentielles qui, à haute dose ou mal utilisées, peuvent s'avérer toxiques.

En savoir +
www.kaizen-magazine.com

VIE CITOYENNE

PRÉS DES PLANS : VOTRE AVIS NOUS IMPORTE

La participation citoyenne est mise à l'honneur afin de réfléchir sur les espaces de loisirs et de jeux à Prés des Plans.

Une réflexion est engagée avec les familles, les jeunes, les bailleurs et la commune afin que toutes et tous puissent s'épanouir au cœur de leur quartier. Votre avis compte ! Des rencontres seront organisées. N'hésitez pas à partager vos commentaires et propositions auprès du Conseil Citoyen.

En savoir +
conseil.citoyen@vlg.fr • Permanences au local (6 rue Henri Jaccaz), les jeudis de 9h00 à 12h00.

CADRE DE VIE

RCU, **RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN**

Dans un contexte de réchauffement climatique et en cohérence avec les objectifs de transition énergétique fixés par l'État, les communes d'Ambilly et de Ville-la-Grand se sont associées pour conduire une réflexion portant sur la réalisation d'un réseau de chaleur bois énergie.

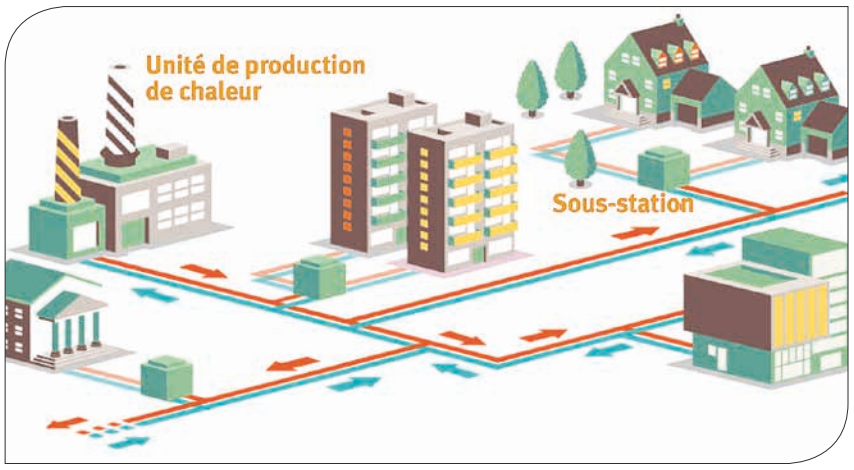

La construction de la ZAC Etoile est un élément déclencheur car le raccordement de l'éco-quartier au RCU sera obligatoire.

Un réseau de chaleur de ce type est la solution technique permettant l'utilisation massive d'énergie renouvelable, dont les principaux avantages sont la réduction des émissions de CO2, la stabilité des prix sur le long terme, l'utilisation d'une énergie locale, la qualité de l'air…

Pour mener à terme ce projet ambitieux, les communes sont accompagnées par le SYANE, acteur local au service des collectivités, ayant les compétences en matière de création et d'exploitation d'un réseau public de chaleur.

L'unité de production de chaleur, dont le début des travaux est prévu fin 2020, se situera sur Ambilly, mais le réseau sera déployé sur les deux territoires, à distance raisonnable de cette chaufferie, selon calcul de la densité énergétique des branches de raccordement.

Dans un premier temps, les deux communes souhaitent raccorder leurs bâtiments communaux. Pour Ville-la-Grand, ce sera la future école de Cornières, située dans le périmètre potentiel de cette production de chaleur.

Les copropriétés privées et les bailleurs sociaux auront aussi la possibilité de se raccorder.

ZOOM SUR…

la Révision du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), où en est-on ?

Le dernier SCOT a été voté en 2007. Plus de 10 ans plus tard, le territoire a changé, les exigences en matière d'environnement aussi. En 2018, les élus d'Annemasse Agglo ont donc décidé de travailler à sa refonte pour respecter toutes les politiques publiques du quotidien : habitat, aménagement, mobilité, environnement, économie, emplois, etc.

Dans le cadre de cette révision, un premier document-clé a été élaboré : **le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).** Il se décline en trois grands axes stratégiques de développement à horizon 2032, avec un mot d'ordre : « faire mieux avant de faire plus » :

- **Poursuivre et renforcer la préservation d'un cadre de vie de qualité sur le territoire :** place de la nature en ville, intégration des trames verte et bleue, préservation des espaces naturels protégés et des espaces agricoles, développement de pratique plus durables (mobilité, agriculture de proximité), valorisation des paysages du territoire.
- **Planifier un développement maîtrisé et structuré pour un territoire équilibré et solidaire :** volonté de maîtriser le développement par rapport à la décennie précédente afin d'accueillir et loger une population diversifiée tout en déployant une offre d'équipements et de services de proximité adaptée aux besoins, limiter la consommation d'espace, respecter les ressources locales tout en prenant en compte l'enjeu d'adaptation au changement climatique.
- **Affirmer une agglomération ouverte et rayonnante en s'appuyant sur la valorisation de tous ses atouts, pour améliorer la perception du territoire :** accompagner le développement de filières innovantes, soutenir les activités artisanales et innovantes, vitaliser les centralités en matière d'équipements de proximité et de commerces, investir dans les opportunités de la ville durable et de la transition énergétique.

Ce PADD sert de socle pour l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), qui est une traduction opérationnelle des principes énoncés et qui devra fixer les règles opposables aux documents d'urbanisme de l'ensemble du territoire. Il sera complété par un document spécifique sur les enjeux de développement commercial, le Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

D'ici février 2020, le nouveau SCoT sera finalisé, après de nombreux temps de concertation proposés à un large public.

L'ensemble du projet de SCoT fera l'objet d'une **enquête publique courant 2020** à laquelle tous les habitants du territoire sont conviés à participer, avant d'être définitivement approuvé fin 2020.

PÔLE ÉDUCATION LOISIRS SPORTS

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
MANDAT 2019/2021, UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Le 17 octobre dernier, dans les 4 établissements de Ville-la-Grand, plus de 1200 jeunes du CM1 à la 5e ont participé à l'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants.

46 candidats se sont présentés :
- 7 à l'école de Cornières,
- 22 à l'école du Centre,
- 12 à l'école-collège Saint-François,
- 5 au collège Paul Langevin.

29 jeunes ont été élus (9 garçons et 20 filles) pour un mandat de deux ans.

Ils se sont rencontrés le 9 novembre et ont assuré leur première responsabilité de représentants du CME lors de la commémoration du 11 novembre.

Durant le premier conseil plénier du 7 décembre, Elfida Aytekin a été élue Maire.

Une nouvelle équipe, pour de nouveaux projets !

PETITE ENFANCE
UN AVANT-GOÛT DE NOËL

Les petits lutins de la crèche ont eu la joie de découvrir le hameau du père Noël, à l'occasion d'une sortie éducative pleine de magie où les enfants se sont laissés émerveiller par la beauté du décor.

Un moment hors du temps pour entrer doucement dans la période de Noël.

PMA
BOO... JOYEUX HALLOWEEN !

Les enfants poursuivent tout au long de l'année leur voyage autour du monde.

La première semaine des vacances d'automne, ils ont découvert Dublin, belle occasion de retrouver la tradition d'Halloween, fêtée le vendredi 25 octobre !

Durant la matinée, les petits Leprechauns ont confectionné des masques, participé à des ateliers culinaires, profité de divers jeux sportifs…

Maquillage, danse, éveil des papilles étaient mis à l'honneur tout au long de cette journée.

Le groupe du Pôle Pré-Adolescent (PPA) a profité de la soirée Halloween au PMA, événement qu'ils avaient eux-mêmes demandé et préparé tout au long de la semaine.

CITOYENNETÉ
LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANTS A FÊTÉ SES 30 ANS !

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) est un traité dont l'objectif est d'établir et d'assurer les droits de l'enfant.

Elle a été adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies qui réunit les représentants de chaque pays membre de l'ONU. Le consensus est inédit : avec 195 États, c'est le traité relatif aux droits humains le plus largement ratifié de l'histoire. Aujourd'hui, seuls les États-Unis et la Somalie manquent à l'appel.

Pour fêter ces trente ans, diverses animations ont été proposées en direction des enfants et des familles, une façon de renouveler la promesse faite en 1989 pour que les droits des enfants soient respectés pour aujourd'hui et pour demain. En mairie, dès le 12 novembre, une exposition UNICEF a été présentée sur les droits fondamentaux des enfants « Pour chaque enfant, les mêmes droits, les mêmes chances ».

Du 5 novembre au 20 novembre, à la médiathèque, une sélection d'albums par l'UNICEF « petits héros du quotidien » a mis en avant des actions héroïques d'enfants au quotidien.

Le 20 novembre, jour anniversaire :

- Un vote des enfants et des adultes présents a permis d'élire les titres préférés de la sélection. Ont été choisis pour la catégorie 3-5 ans « Palmir » et pour la catégorie 6-8 ans « Fuis tigre ! ».
- Le Conseil Municipal des Enfants a tenu le bureau de vote pour le prix littéraire et a animé, avec la médiathèque, la lecture des albums sélectionnés, ainsi que des jeux, tous inspirés de ces livres (memory pour les maternelles, jeu de l'oie pour les 6-10 ans, animations…).
- Au Pôle Multi-Activités, une conférence de l'association « A petit pas » en lien avec l'association « les Colosses » a été présentée sur la prévention des abus sexuels dans le milieu scolaire, sportif et familial. Les animateurs ont abordé les thématiques des droits social, culturel, civil, économique et politique sous forme de jeux dans 5 ateliers pédagogiques.
- Au Labo-jeunesse, la projection du film-documentaire « Sur le chemin de l'école » suivi d'un débat sur le droit à la scolarité et au savoir a permis de sensibiliser les jeunes/enfants.
- Le service petit enfance a présenté une exposition avec les illustrations d'Elise Gravel qui ont permis un regard sur les émotions des enfants.

SCOLAIRE UN NOUVEAU PRINCIPAL AU COLLÈGE PAUL LANGEVIN

Gérald Bennetot-Deveria a pris ses fonctions de Principal au collège Paul Langevin à la rentrée de septembre dernier.

Après avoir enseigné le commerce pendant 15 ans dans divers lycées de la banlieue parisienne, il obtient en 2008 le concours de chef d'établissement.

Ce passionné de sport (trail, marathon…), marié et père de 3 enfants, arrive du Canada où il a dirigé de 2014 à 2019 le collège Stanislas de Québec (appartenant au réseau des lycées français). Son choix pour Ville-la-Grand lui permet de découvrir une région ayant des points communs avec le Québec. Il est enchanté de l'accueil qui lui a été réservé, comme aux 30 nouveaux membres du personnel du collège Paul Langevin. Il qualifie de bel établissement ce collège qui déborde d'énergie et de créativité.

Le projet d'établissement (choix pédagogiques, stratégiques et politique éducative du collège) aura pour objectif de préserver la mixité, la seule façon d'avancer dans un esprit solidaire, par opposition à l'individualisme. Il veillera également à accompagner les personnels enseignants, confrontés aujourd'hui à la difficulté d'exercer leur métier dans de bonnes conditions. L'état d'esprit très positif qu'il a déjà pu percevoir, tant de la part des élèves que des adultes, lui laisse augurer de belles perspectives. Nous lui souhaitons la bienvenue.

PENSEZ-Y

VIE COMMUNALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES, 15 & 22 MARS 2020

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars, sauf en cas de majorité absolue dès le premier tour.

Les nouvelles demandes d'inscription sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020.**

Nous vous rappelons que vous devez également signaler tout changement d'adresse, y compris à l'intérieur de votre commune. Vous pouvez consulter le site www.service-public.fr, rubrique « Interroger sa situation électorale », qui vous indique dans quelle commune vous êtes inscrit pour voter et vous précise l'adresse des bureaux de vote.

6 bureaux de vote :

- Bureau 1 : Mairie, place du Passage à l'An 2000
- Bureau 2 : Ecole de Pottières, rue de Coqueloup
- Bureau 3 : Ecole de Cornières, rue Albert Hénon
- Bureau 4 : Maison des Associations, 1 rue de l'Espérance
- Bureau 5 : Le Labo, 2 rue des Biches
- Bureau 6 : Ecole de la Bergerie, place du Porte-Bonheur

En savoir +
04 50 84 26 57

2 NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite aux démissions de Raymond Bardet et de Catherine Lavergnat, le Conseil Municipal a accueilli deux nouveaux conseillers.

Mohamed Yahyaoui a été officiellement installé lors de la séance du 14 octobre dernier et Isabelle Valenza-Cortès celle du 18 novembre. Elle intègre les commissions communales travaux et culture.

VIE SOLIDAIRE

LA VIE EN ROSE

Depuis plusieurs années, Ville-la-Grand se mobilise pour le traitement et le dépistage du cancer du sein. Durant tout le mois d'octobre vous avez vu la vie en rose, afin de sensibiliser les femmes à la nécessité de ce dépistage qui est le moyen actuel le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie.

Les 14, 15 et 17 octobre derniers en fin d'après-midi, place du Porte-Bonheur, un lieu où écoles, centre de loisirs, médiathèque et multi-accueil sont réunis, il y en a eu pour tous les goûts : maquillage pour les plus petits, vente de livres d'occasion « enfants & jeunes » pour les plus curieux, démonstrations de roller pour les plus sportifs et initiation de Mölkky pour les plus adroits.

Et pour les plus gourmands, les traditionnels sachets de bonbons roses étaient également au rendez-vous !

923.60 € ont ainsi pu être récoltés et ont été entièrement reversés à l'association du Comité Féminin pour le dépistage du Cancer du Sein le mercredi 4 décembre dernier.

Un grand merci au magasin Leclerc pour sa participation, aux associations Hope, qui accompagne les femmes après un cancer par la peinture et l'expérience équestre, Sou des Écoles, Animathèque, Roller Club Villa Magna, Mölkky Lac & Montagne ainsi qu'à tous les bénévoles pour leur investissement, mais également à vous tous pour vos gestes de générosité et de solidarité.

VIE ASSOCIATIVE

CONFÉRENCES

L'éventail vous propose deux conférences, animées par Sabine Lewkowicz, nutrithérapeute et consultante en équilibre de vie :

- **22 janvier : mettez-vous en application les secrets de la longévité ?**

Les zones du monde recelant la plus grande portion de centenaires en bonne santé ont été étudiées pour identifier les secrets de longévité en santé. Les 3 piliers de la santé seront abordés avec des conseils pratiques : alimentation, activité physique et équilibre psychique.

- **18 mars : la psychologie positive au quotidien**

En quoi la psychologie positive se démarque-t-elle des pratiques de développement personnel ? Quels sont ses apports pour le bien-être ? En quoi les aptitudes au bonheur sont-elles différentes pour chacun ? Comment développer les « compétences clés » pour améliorer son taux de bonheur fixe ? Venez découvrir quelques méthodes pratiques et faciles à mettre en œuvre.

Salle de la Bergerie • 20h30
Tarif : 3 €

En savoir +
04 50 37 37 55 • leventail74@gmail.com

REPRISE DU CYCLE DE CONFÉRENCES

Les Lundis de la Chanterelle reprendront en janvier 2020 avec une programmation variée :

27 janvier : Les félins sauvages de nos forêts, lynx et chat forestier

3 février : Les confusions chez les champignons

10 février : Des volcans et des hommes

17 février : Arbre et champignon, un mariage de raison

24 février : Les abeilles sauvages

2 mars : Le grand capricorne

9 mars : Les plantes pour les systèmes respiratoire et digestif

16 mars : Espèces et habitats à protéger dans la zone Natura 2000 du massif des Voirons

23 mars : Les chauves-souris

30 mars : Que se cache-t-il derrière les légendes qui donnent leur nom aux paysages de montagne ?

Entrée libre
Salle de la Bergerie • 20h00

En savoir +
la chanterelle@gmail.com

CONCERT DE LA CHANDELEUR

2 FÉV. L'Harmonie Espérance, l'Orchestre Junior et l'Ecole de Musique s'associent pour un concert où les pièces jouées s'adressent aux petits comme aux grands, avec certaines plus classiques et d'autres plus modernes :

Choreography, Slavonic Impressions, Winter Wonderland, To the Summit !, extraits du film La la land, High Hopes de Panic at the disco, The Great Locomotive Chase, Yellow Mountains, extraits de La cuisine de Josquin & Léonie et La Escala Sido. Une buvette avec crêpes et cidre permettra de fêter la Chandeleur !

Dimanche 2 février • Entrée libre • Villatorium • 17h00

En savoir +
www.harmonie-esperance.info

FOIRE AU BOUILLI : 33ÈME ÉDITION

Depuis plus de 30 ans, la Foire au Bouilli propose un programme varié pour ses visiteurs. Le salon des Vins de Savoie et des Produits du Terroir accueillit de nombreux producteurs proposant des produits locaux et de traditions.

Tout au long du week-end, les curieux ont pu apprécier, à la Maison des Associations, des expositions présentées par : Révélation, Art Villamagna, l'Eventail et le Club Philatélique.

Le samedi soir, le récital de Paule David et Kry's Florian a une nouvelle fois enchanté le public. La diversité des animations proposées le dimanche, dont le traditionnel repas du bouilli sous le chapiteau, est venue clore ce rendez-vous annuel.
Le Comité de la Foire, soutenue par la commune, a remercié les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour que cette fête soit réussie.

VIE CULTURELLE

LE LABOMATIC

Une fois par mois, venez au Labo pour une programmation culturelle dans une ambiance café-concert. Ce moment convivial, vous permettra de découvrir des artistes professionnels ou amateurs.

L'objectif est de permettre la pratique des arts de la scène et la promotion des troupes et groupes locaux.

Retrouvez toute la programmation des soirées du 31 janvier, 7 février et 27 mars sur ville-la-grand.fr !

Entrée libre

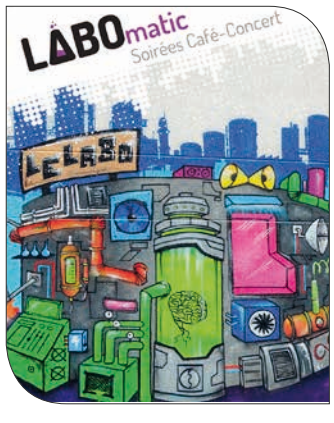

SPECTACLE : LES AVENTURES DE MIMILE

11 JANV. Ce spectacle a été joué 52 fois à guichet fermé, notamment au Point-virgule à Paris.

L'énergumène sûr de son charme décide de quitter sa campagne pour monter « à la Capitale ».

Convaincu d'être un homme à femmes, Mimile (Mat Watson) se réjouit de tester son pouvoir de séduction à Paris. Il nous embarque dans de folles histoires. Les femmes, les lapins nains, le coaching en séduction, la pêche au saumon, les enterrements, le pôle emploi. Tous les thèmes sont abordés, à « sa » manière... pour le plus grand plaisir de nos zygomatiques. Prêts pour un petit coaching ?

Samedi 11 janvier
Villatorium • 20h30 (durée 1h20) • À partir de 12 ans
Entrée libre • Chapeau à la sortie

À LA RECHERCHE DU BONHEUR ?

29 JANV. En partenariat avec l'Université Populaire d'Annemasse, rendez-vous en janvier pour une conférence-débat complexe mais passionnante « L'injonction au bonheur, une nouvelle tyrannie ? », animée par Marc Gindre, ancien professeur d'économie et de sciences sociales.

L'injonction au bonheur prend des manifestations multiples et sournoises dans notre société. Il s'agit bien d'une injonction au sens où la recherche du bonheur est bien souvent réduite au plaisir, à la satisfaction individuelle, ce qui est pour le moins réducteur. Cette idée est complétement intériorisée, et admise comme étant un objectif de vie, objectif prioritaire et à tous les âges. Pourquoi ? Y a-t'il un marché de nos émotions ? Existe-t-il une tyrannie de l'urgence ?

Mercredi 29 janvier
Salle de la Bergerie • 20h00 • Entrée libre, chapeau à la sortie

EXPOSITION SCULPTURES

Du 19 au 28 novembre, s'est tenue l'exposition de sculptures de Roger Dunoyer, Pascale Marquet, Eric Baud, Hugues Dubois, Michel Cettour et Jean-Jacques Supiot.

A cette occasion, sept classes de CM1 et CM2 de l'école du Centre se sont rendues à la Maison des Associations pour découvrir les sculptures et échanger avec les artistes sur leurs travaux de création. Ces rencontres susciteront peut-être de futures vocations !

VIE LOCALE

De gauche à droite : Guillaume Salles, directeur commercial Ace Hôtel Holding ; Véronique Hans, directrice générale Ace Hôtel Holding ; Bernard Gorce, Président Ace Hôtel Holding ; Nadine Jacquier, Maire de Ville-la-Grand ; Virginie Duby-Muller, Députée de la Haute-Savoie ; André Gorce, Président du directoire de Sighor ; Luc Blanchet, Président directeur général du groupe Botanic ; Florian Vaucher, Directeur Ace Hôtel Annemasse-Genève.

ACE HÔTEL

Inauguré le 28 novembre, l'établissement, situé rue des Biches, propose 64 chambres et est structuré pour recevoir indifféremment des personnes seules, des couples ou des familles avec des chambres multicouchages, qui peuvent recevoir jusqu'à 4 personnes.

De confort trois étoiles, ACE Hôtel se positionne néanmoins sur le segment de l'hôtellerie économique avec un excellent rapport qualité/prix.

Des chambres à partir de 65 € la nuit, très vastes, avec des lits en 160 x 200 cm, climatisées, reliées gratuitement à internet, équipées de chauffage d'appoint et de vraies salles de bains carrelées avec une grande douche, un large plan vasque et sèche-cheveux. Accueil 24h/24 et parking privatif clos.

Le réseau Ace Hôtel, originaire de Clermont-Ferrand, est maintenant fort d'une trentaine d'établissements.

EXPRESSION

La présente tribune est ouverte aux deux groupes, majoritaire et minoritaire, selon des règles d'égalitaire espace dédié.

GROUPE **MINORITAIRE**

Conformément à l'article 28 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 13 mars 2017, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

L'article des conseillers minoritaires ne nous a pas été communiqué dans les délais réglementaires.

GROUPE **MAJORITAIRE**

Il serait dommage de manquer le train...

Le 15 décembre, le **Léman Express** est entré en service. A l'échelle de l'Agglomération, il vient compléter un système de transports en commun global, constitué du **BHNS** (Bus à Haut Niveau de Service), du **Tram** et de **Parkings-Relais** situés en entrées de ville. Cette « révolution de la mobilité » concerne un bassin de vie franco-suisse de près d'un million d'habitants. **Certes,** le cœur de ce dispositif, le Pôle d'Echange Multimodal, se situe sur la commune d'Annemasse, où il constitue une plateforme majeure dans le trafic transfrontalier et met le centre-ville de Genève à une vingtaine de minutes de ses quais. **Pourtant, la mise en œuvre de cet ensemble de moyens,** combiné au développement accéléré des réseaux de mobilité douce, **profitera** à toutes nos communes et bien évidemment à **Ville-la-Grand.**

Au printemps, l'ouverture du Parvis Nord, aura pour effet de relier directement le quartier de Cornières à la Gare. Associé à l'éco-quartier de l'Étoile, il offrira un nouvel espace de respiration, accueillera des arcades commerciales et élargira l'offre de transports en commun. Il sera doté d'une consigne à vélos pour une circulation cyclable développée avec les tracés d'une voie verte qui permettra la traversée Est-Ouest de l'Agglomération et d'une Via-Rhôna en direction du Chablais. A l'autre extrémité de la commune, le Parking-Relais, situé en bout de ligne du BHNS, représente aussi une chance. Conçu pour une liaison directe vers la gare, il devrait limiter les flux pendulaires et les stationnements de longue durée qui paralysent nos rues aux heures de pointes.

Néanmoins, **il nous revient d'accompagner cette « révolution », et non de la subir ou de faire semblant de croire qu'elle ne concernerait que le trafic de transit.** Cette appropriation doit être réalisée sur un plan politique, et c'est le rôle que vous nous avez confié, mais également sur un plan individuel, et c'est celui qui incombe à chacun d'entre nous, dans nos habitudes du quotidien.

Sur le plan collectif, **nous devons poursuivre l'adaptation de notre plan de circulation et de stationnement, en concertation avec les habitants,** comme cela a déjà été fait autour de la rue du Jura passée en sens unique pour les besoins du BHNS. **La révision générale de notre PLU tient également très largement compte de ces nouvelles données,** en posant les bases d'un vrai réseau de circulation douce, en identifiant des zones de densification à proximité des transports publics, en supportant le maintien de commerces et de services de proximité pour limiter les déplacements internes...

Une fois que ces bases auront été posées, c'est à chacun de nous qu'il conviendra de s'interroger sur ses habitudes de déplacement, de s'approprier les nouveaux équipements, d'adopter une attitude éco-citoyenne... C'est un projet de longue haleine, mais nous l'accompagnerons dans toute la mesure de nos moyens, car nous nous y sommes engagés.

Contact : notrengagementpermanent@orange.fr

MÉDIATHÈQUE

Évènements

• Exposition « Peintures en Liberté »

Exposition réalisée par le LAEP et le Conseil Citoyen de Prés des Plans.

Retrouvez un peu de couleur dans le blanc de l'hiver et venez découvrir les peintures de rue réalisées par les enfants lors de « Prés des Plans en Fête ». Vous pourrez voter pour vos dessins préférés. Les meilleurs seront ensuite encadrés et exposés dans des espaces municipaux.

Du 22 janvier au 22 février
Entrée libre

• Lire, Apprendre, Créer…

Lors des Maxilectures, les médiathécaires racontent, un peu, et partagent, beaucoup : des histoires, d'abord, des techniques de bricolage et de décoration ensuite.

Depuis la rentrée de septembre, les trois premiers ateliers ont donné naissance à des télescopes en carton recyclé, des marque-pages hiboux, des mini-forêts sous la neige. De quoi transmettre des idées et des mots autant que des outils pour les réaliser.

Ne manquez pas les prochaines séances :

29 janvier : Flocons de Neige
19 février : Masques de carnaval
10h30-11h30 • 5-12 ans • gratuit, sur inscription

• Lettres Frontière

L'hiver à la médiathèque est le moment privilégié de la rencontre Lettres Frontière.

Depuis onze ans, le public a pu vivre ces moments d'échange si particulier et si chaleureux avec des auteurs talentueux, parmi lesquels Sorj Chalandon, Delphine Bertholon ou Olivier Sillig.

Cette année, venez découvrir Chirine Sheybani, lauréate du 26e prix-Suisse Romande, pour son roman Nafasam.

Vendredi 31 janvier • 18h30
Entrée libre, public adulte

• Concours photos

23 photographies étaient proposées sur le sujet « Art dans la Ville » où de nombreux arts étaient représentés. Un voyage sympathique dans plusieurs villes a ébloui les regards acérés des participants.

Le public et le jury ont révélé leurs coups de cœurs lors de la soirée de remise des prix du mercredi 11 décembre.

Au palmarès de cette édition : Anne-Marie Navratil (1er prix), Yves Perraudat (2e prix), Nadine Perraudat (3e prix), Brigitte Rubin (prix du public) et Hervé Lefèvbre (coup de cœur des -16 ans).

Le thème de la prochaine édition est choisi : « jaune », en souhaitant que cette couleur lumineuse inspirera à nouveau de nombreux participants…

Documents

• Liseuse

À la médiathèque, il y a les livres que nous rangeons sur les étagères mais saviez-vous que d'autres se glissent aussi dans nos liseuses. Michelle Obama, David Foenkinos et Anna Todd se sont ainsi faufilés dans nos appareils électroniques et peuvent vous accompagner quatre semaines avec une centaine d'autres auteurs.

INFOS PRATIQUES

11 place du Porte-Bonheur, 74100 Ville-la-Grand

En savoir +
04 50 84 24 27 • media.vlg@vlg.fr

Mardi - jeudi : 15h00 - 18h00 / Mercredi : 10h30 - 12h30 et 14h00 - 18h00
Vendredi : 15h00 - 19h00 / Samedi : 9h30 - 12h30

Pour emprunter, l'abonnement est gratuit mais obligatoire.

AGENDA

JANVIER

VENDREDI 3 JANVIER
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque 16h30-17h30
Animathèque

SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30-20h00
Animathèque

DIMANCHE 5 JANVIER
TROC DE TIMBRES
Môle 9h30-11h30
Groupement Philatélique

MERCREDI 8 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Villatorium 19h30
La Croche Chœur

JEUDI 9 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Savoy 15h00
Savoy Rétro

VERNISSAGE
Galerie 18h30
Art Villamagna

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Môle 20h30
Comité de la Foire au Bouilli

VENDREDI 10 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Local 21h00
Modélistes Ferroviaires

SAMEDI 11 JANVIER
SPECTACLE
LES AVENTURES DE MIMILE
Villatorium 20h30
Mairie

MARDI 14 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Savoy 14h00
Club de l'Amitié

JEUDI 16 JANVIER
THÉ DANSANT
Savoy 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 17 JANVIER
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque 16h30-17h30
Animathèque

SAMEDI 18 JANVIER
LOTO DES ENFANTS
Savoy 15h00
Sou des Écoles

MERCREDI 22 JANVIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h30
L'Eventail

VENDREDI 24 JANVIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mont-Blanc 20h00
La Chanterelle

SAMEDI 25 JANVIER
CÉRÉMONIE DES VŒUX
Savoy 11h00
Mairie

DIMANCHE 26 JANVIER
LOTO
Mont-Blanc 14h00
Boule Cheminote

LUNDI 27 JANVIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

MERCREDI 29 JANVIER
MAXILECTURES
Médiathèque 10h30-11h30
Animathèque

CONFÉRENCE
L'INJONCTION AU BONHEUR
Bergerie 20h00
Mairie / UP Annemasse

JEUDI 30 JANVIER
THÉ DANSANT
Savoy 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 31 JANVIER
RENCONTRE LETTRES FRONTIÈRE
Médiathèque 18h30
Animathèque

LABOMATIC
Labo 20h30
Mairie

FÉVRIER

SAMEDI 1ER FÉVRIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Chalet 14h00
Boule Cheminote

DIMANCHE 2 FÉVRIER
TROC DE TIMBRES
Môle 9h30-11h30
Groupement Philatélique

CONCERT DE LA CHANDELEUR
Villatorium 17h00-18h30
Espérance

LUNDI 3 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

MERCREDI 5 FÉVRIER
CONFÉRENCE QI-GONG
Bergerie 19h00
Karaté Club

JEUDI 6 FÉVRIER
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Môle 14h00
Révélation

THÉ DANSANT
Savoy 15h00
Savoy Rétro

VERNISSAGE
Galerie 18h30
Art Villamagna

VENDREDI 7 FÉVRIER
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque 16h30-17h30
Animathèque

SOUPOLECTURE
Médiathèque 18h30-20h00
Animathèque

LABOMATIC
Labo 20h30
Mairie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Môle 20h30
Sport Auto Villamagnain

SAMEDI 8 FÉVRIER
SPECTACLE BIENVEILLANCE
Savoy 19h00
Espace Handicap

LUNDI 10 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

JEUDI 13 FÉVRIER
THÉ DANSANT
Savoy 15h00
Savoy Rétro

LUNDI 17 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

MERCREDI 19 FÉVRIER
MAXILECTURES
Médiathèque 10h30-11h30
Animathèque

JEUDI 20 FÉVRIER
FORUM MOBILITÉ INTERNATIONALE
Savoy 9h30-16h00
Mairie

VENDREDI 21 FÉVRIER
CHUCHOTEURS D'HISTOIRES
Médiathèque 16h30-17h30
Animathèque

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Bergerie 19h30
ASA 74

LUNDI 24 FÉVRIER
CONFÉRENCE
Bergerie 20h00
La Chanterelle

JEUDI 27 FÉVRIER
THÉ DANSANT
Savoy 15h00
Savoy Rétro

VENDREDI 28 FÉVRIER
LIRE AU SQUARE
Prés des plans 10h30-11h30
Animathèque

Rendez-vous à la cérémonie des vœux
SAMEDI 25 JANVIER
Savoy - 11h00

CONCEPTION - RÉALISATION : agence**reciproque**.fr - TIRAGE : 6 000 exemplaires
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nadine Jacquier
RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Stéphanie Vittet
RÉDACTION : Service Communication
CRÉDIT PHOTOS : Mairie de Ville-la-Grand, Associations, Annemasse Agglo, Fotolia, Ademe, Mat Watson, Gérard Lassauge, Adobe Stock

Événements organisés par la Mairie
Événements organisés par l'Animathèque
Agenda sous réserve de modification par les associations